

L'impôt sur le revenu—Loi

(Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU**LES MODIFICATIONS AUX RÈGLES RÉGISSANT LES DÉCLARATIONS****M. Mark Rose (Mission-Port Moody) propose:**

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité de modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin a) d'offrir aux conjoints la possibilité de remplir une même formule ou deux formules distinctes, selon les avantages fiscaux, b) de prévoir un mécanisme permettant d'éliminer les mesures actuelles de discrimination dont font l'objet les parents célibataires qui désirent travailler à l'extérieur plutôt que de recevoir des prestations de bien-être social.

—Monsieur l'Orateur, certains députés se demanderont pourquoi j'ai décidé de parler de l'impôt sur le revenu alors que la Chambre est saisie d'un bill sur cette même question. Je dois dire que lorsque j'ai proposé cette motion, j'ignorais totalement quand elle serait mise en délibération. Et je suis ravi de pouvoir aborder cette question cet après-midi, bien que les dispositions du Règlement nous autoriseraient peut-être à en reporter le débat à une date ultérieure.

Les deux volets de ma motion m'ont été suggérés par des lettres que j'ai reçues de travailleurs trouvant que notre régime fiscal actuel les lèse. D'autres députés ont parlé de nos difficultés économiques et du fardeau que ces dernières imposent aux travailleurs. Je n'ai pas l'intention d'aborder cette question pour l'instant. Personnellement, je trouve que même nos trois mesures sociales, je veux parler des allocations familiales, du crédit d'impôt au titre des enfants et des dégrèvements fiscaux, pénalisent les familles de travailleurs ayant des revenus modestes. A l'instar de nombreux autres programmes de transfert, toutes ces mesures avantagent en fait les gens aisés. Citons l'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada, les subventions fédérales et provinciales pour l'accès à la propriété, les REER ainsi que la proposition de déduction des intérêts hypothécaires du gouvernement précédent. Et je n'aurais certainement aucune difficulté à étayer mes accusations.

Les deux volets de ma motion ont trait premièrement à la nécessité de bien élever les enfants en bas âge et deuxièmement aux lacunes de notre régime fiscal actuel, lequel ne répond nullement à ces besoins familiaux pressants.

Parlons tout d'abord de l'idée d'une déclaration d'impôt sur le revenu conjoint ou groupé. Dans certains pays on appelle cela le régime fiscal cumulatif pour familles. En vertu de notre législation actuelle, il arrive qu'un ménage où un seul conjoint travaille et fait beaucoup d'heures supplémentaires, soit plus imposé que si les deux conjoints travaillaient et si les enfants étaient gardés à l'extérieur, soit dans une crèche, dans une garderie ou par un voisin comme c'est souvent le cas. Cette motion vise donc à modifier ou à alléger cette situation que je considère, à l'instar de nombreuses autres personnes, comme injuste.

Dans un ménage de ma circonscription, le père de famille est le seul à travailler. Sa femme et lui ont décidé, qu'avec des enfants en bas âge, il était préférable que la mère reste à la maison. Je précise bien que c'est leur propre décision. Le mari travaille comme aiguilleur dans une des villes que je représente. Il est relativement bien payé. Toutefois, comme il fait beaucoup d'heures supplémentaires, il est, comme diraient beaucoup, très bien payé. Mais si le mari et la femme travaillaient tous les deux, à revenu égal, ce ménage paierait beaucoup moins d'impôt.

Sous sa forme actuelle la loi défavorise les familles qui préfèrent que la mère reste au foyer et que le père fasse des heures supplémentaires, par rapport aux familles où les deux époux travaillent pour gagner le même salaire global que la famille où il n'y a qu'un seul gagne-pain. Je vais citer un bref extrait d'une lettre que j'ai reçue de cet électeur. Il formule quelques commentaires peu flatteurs envers les hommes politiques et il parle de ses heures supplémentaires. Il écrit notamment:

La plupart des hommes politiques (qui dans l'ensemble sont plus instruits et plus à l'aise que le travailleur moyen) n'aiment pas trop les gens comme moi, car ils prétendent que je suis en partie responsable du taux de chômage élevé...

Il ajoute ensuite:

Les hommes politiques changent ensuite leur fusil d'épaule et se plaignent de la faible productivité de la main-d'œuvre canadienne, et pourtant, c'est précisément parce que je sacrifie le temps que je pourrais passer avec ma famille pour travailler pendant des heures très longues et très pénibles, que le gouvernement me désavantage régulièrement de multiples façons, sans jamais m'encourager le moins du monde à travailler.

Voilà ce que nous dit un homme qui a travaillé 80 quarts en temps supplémentaire l'an dernier, et qui pourtant trouve que rien ne l'incite à travailler. Il doit pourtant avoir certains motifs, et je ne puis donc être tout à fait d'accord avec lui sur ce point. Il écrit ensuite:

En fait, les vrais resquilleurs du bien-être social se moquent de ma stupidité de «bon citoyen».

Il explique ensuite ce qu'il fait pour gagner son pain. Je vais citer quelques passages de ce qu'il avait à dire. Il écrit ensuite:

Au niveau de la famille, ma femme n'a pas les moyens de travailler, même à temps partiel, pour apporter un deuxième salaire. (Afin de m'éviter de faire des heures supplémentaires) parce que:

- a) son salaire est très inférieur au mien (celui que je touche pour mes heures supplémentaires)
- b) je ne pourrais l'inscrire comme personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu
- c) la garde des enfants coûte un prix exorbitant et absorberait toute sa paie.

Il parle ensuite du souci qu'il se fait pour ses enfants et pour des problèmes familiaux qui pourraient se poser si son épouse travaillait à l'extérieur. Voici ce qu'il dit:

A cause des heures supplémentaires que je fais, je paie davantage d'impôt pour un salaire de \$28,000 que n'en paierait un couple où le mari et la femme gagnerait \$14,000 chacun.

Il dit que, compte tenu de son taux d'imposition en tant que seule personne de la famille à gagner un revenu, il paie environ \$5,800 par année après exemptions, alors qu'il paierait \$4,500 si, à eux deux, son épouse et lui gagnaient un revenu équivalent.

Il parle ensuite des dégrèvements dont jouissent les administrateurs et les hommes d'affaires qui ont le même revenu que lui. Ils bénéficient d'indemnités de déplacement et de diverses échappatoires fiscales. J'ai déjà fait allusion à certaines d'entre elles. Il dit que ces gens travaillent huit heures par jour alors que, lui, en travaille 16 ou 17 parce qu'il n'a pas autant d'instruction. Sa lettre poursuit:

Je perds presque tout le crédit d'impôt pour enfant car je dois faire des heures supplémentaires. Des 80 postes de travail supplémentaire que j'ai accomplis, au moins 30 sont passés directement en impôt sur le revenu. Je ne peux pas obtenir d'indemnités de transport.

Il me dit qu'il habite à 30 milles de son lieu de travail. Voilà qui donne à réfléchir à ceux d'entre nous qui sont pressés de voir augmenter les prix de l'essence. Il poursuit:

Les politiciens disent qu'on choisit son lieu de résidence en fonction de son lieu de travail, et que c'est à chacun de se débrouiller malgré le faible taux de logements vacants.